



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

logements vacants

Question écrite n° 4331

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat au logement sur l'intérêt et l'importance du rapport du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées, qu'il présidait antérieurement à son entrée dans le Gouvernement. Ce rapport a été remis au Président de la République, le mardi 2 septembre 1997. Il lui demande de lui préciser la suite qu'il envisage de réserver à la proposition du Haut Comité tendant à la création d'une « taxe d'habitation » susceptible, selon le Haut Comité, d'inciter les propriétaires à remettre sur le marché leurs logements vacants.

Texte de la réponse

La question de la lutte contre la vacance de logements, à laquelle le Gouvernement attache une grande importance, est particulièrement complexe. Au nombre des moyens de lutte contre la vacance, il convient de mettre en avant les nombreux dispositifs existants, que ce soient les aides financières attribuées par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), des avantages fiscaux ou un régime tel que le bail à réhabilitation. En ce qui concerne la « taxe d'habitation », dont le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées propose la création, de nombreuses études et un rapport du Conseil national de l'habitat en 1996 ont montré qu'il faudrait étudier très attentivement les modalités d'une telle taxe, afin d'éviter des effets contraires au but recherché, qui est d'accroître l'offre locative et de parvenir à une plus grande justice sociale. Il conviendrait en particulier d'en limiter l'assiette géographique aux seules zones où le marché du logement connaît des tensions et de s'interroger par ailleurs sur l'ancienneté de la vacance et le taux applicable. La réflexion actuellement menée, sans écarter le recours à des mesures fiscales, s'inscrit dans le cadre d'un dispositif d'ensemble permettant de limiter le nombre de logements vacants.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4331

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 1997, page 3402

Réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4682